

Quelles lois pour se protéger ?

Les composants de nombreux matériaux de rénovation, produits d'entretien, de décoration et mobiliers sont couverts par les règlements REACH 1907/2006CE et CLP 1272/2008 qui réglementent les substances, les mélanges et leur étiquetage et classification. REACH est cependant mal adapté à la réglementation des substances dangereuses dans les produits de consommation en particulier importés. Certains produits peuvent aussi être soumis au règlement biocides. Dans l'UE certains colorants azoïques pouvant libérer des amines cancérigènes sont interdits dans les textiles, tandis que des pays fixent des règles d'étiquetage obligatoire ou limitent la quantité de formaldéhyde autorisée dans les textiles en contact direct avec la peau. En France, un étiquetage sanitaire obligatoire de A+ à C pour les produits de décoration renseigne sur les émissions de COV totaux* et de 10 substances.

Posez des questions !

Vous avez droit à l'information dans les magasins. Sous 45 jours, le fabricant/distributeur doit vous informer de la présence dans les produits de substances extrêmement préoccupantes (161 à ce jour selon REACH). WECF propose une lettre-type en ligne sur www.projetnesting.fr

En savoir plus

WECF France, Cité de la Solidarité Int.
13 avenue Emile Zola, 74100 Annemasse
Tél : 04 50 83 48 10, wecf.france@wecf.eu
Facebook: WECF France Facebook
Twitter: @NestingFrance

Participer aux ateliers WECF

www.projetnesting.fr
www.mamaisonmasante.fr

Nous soutenir

Adhérer sur www.wecf.eu/français/wecf.membres.php

www.projetnesting.fr

Conseils généraux

- **Pendant la grossesse, laissez les travaux aux autres**
- **Prenez le temps de choisir des produits de qualité plus sûrs** : l'offre ne cesse de progresser
- **Choisissez des produits de décoration** indiquant les émissions dans l'air intérieur
- **Demandez l'avis de professionnels et d'experts**, ils seront heureux de vous renseigner
- **Aidez-vous des labels et non pas des allégations** des produits pour faire vos choix:



- **Décorez avec modération et choisissez du mobilier à surface lisse** pour éviter l'accumulation de substances nocives et de poussières
- **Aérez ! Alliée à la ventilation, l'aération est un geste simple et efficace.** Ouvrir les fenêtres et faire un courant d'air renouvelle l'air efficacement : 5 à 10 minutes 3 fois/jour suffisent
- **Achetez le mobilier et la literie pour bébé bien avant son arrivée**, déballiez et laissez aérer les éléments quelques semaines
- **Lavez un maximum de produits avant usage** pour réduire la quantité de substances nocives

Murs	Sols	Mobilier	Textiles

Substances

Usages

Effets potentiels sur la santé

Formaldéhyde ¹	Biocide et anti-moisissures pour plastiques, colles, lubrifiants, peintures, contreplaqués, bois agglomérés, panneaux de particules, mélaminés, textiles (infréissables)	Irritant des voies respiratoires, sensibilisant cutané, hypersensibilité, allergies, cancérigène groupe 1 (CIRC) ²
Acétaldéhyde ¹	Mobilier	Irrite les yeux, les voies respiratoires, cancérigène groupe 2B (CIRC) ²
Benzène, toluène, ethylbenzène, xylènes, etc	Hydrocarbures aromatiques de solvants des peintures	Benzène cancérigène groupe 1 (CIRC) ² , Toluène reprotoxique 3 (UE) ³
Nano-argent	Biocide, bactéricide, bactériostatique de textiles, appareils électroniques, électroménager, parfums d'ambiance	Pénétration cutanée, toxique sur les cellules, suspecté d'effets cancérigènes, persiste dans l'environnement, favorise la résistance des bactéries
Nonylphénols, nonylphénols éthoxylés	Surfactants et intermédiaires (hors UE) dans le traitement textiles/cuirs, fabrication de pâte à papier, peinture, plastiques, colles, revêtements, détergents, pesticides, biocides	Nonylphénols : Persistants, bioaccumulables, toxiques (PBT) Substance dangereuse prioritaire (Directive-cadre sur l'eau UE) Perturbateurs endocriniens
Composés de cadmium, nickel, cobalt, plomb, etc. (métaux)	Traces dans pigments, colorants, peintures, PVC	Plomb neurotoxique. Cadmium cancérigène ¹ , (CIRC), mutagène ² , reprotoxique ² . Nickel allergène par contact. Cobalt cancérigène groupe 2B (CIRC), mutagène ² , reprotoxique 1B
Ethers de glycol	Solvants ou conservateurs (certains interdits dans produits fabriqués dans l'UE) de peintures, vernis, colles, biocides, produits de bricolage, matériaux, revêtements en PVC, panneaux de particules	EGBE génotoxique, cancérigène chez la souris. Ethers de glycol de la série E reprotoxiques interdits depuis 2005 dans l'UE. Certains des séries P et D suspectés de toxicité rénale, génotoxicité, cancérigénicité, irritants des yeux, de la peau, des voies respiratoires.
Perchloréthylène Trichloréthylène	Solvants (hors UE) de produits décapants pour peintures, colles, vernis et lubrifiants, etc.	Risques infertilité/stérilité. Perchloroéthylène cancérigène 2A (CIRC) Trichloréthylène cancérigène 1 (CIRC) et mutagène 2 (UE) ³
DEHP, DINP, DIDP, DnOP, etc. (phtalates)	Meubles en PVC, revêtements de sols, etc.	DEHP reprotoxique 1B, effets sur le développement et la fertilité (UE) ³ . Plusieurs soupçonnés d'être perturbateurs endocriniens
Colorants azoïques	Colorants de tissus d'ameublement, rideaux, autres tissus d'intérieur en contact indirect avec la peau	Colorants azoïques libérant des amines aromatiques cancérigènes mieux réglementés dans textiles en contact direct avec la peau
Retardateurs de flammes bromés et autres	Traitement anti-feu de textiles, matelas, tissus, couvertures, couettes, coussins, canapés, fauteuils et textiles divers	Perturbateurs endocriniens. Polybromés classés Polluants Organiques Persistants et CMR, effets sur le système nerveux, le comportement

(1) Polluants primaires (produits par les activités humaines ou naturelles) ou secondaires (issus d'une réaction chimique de polluants primaires). (2) Centre International de Recherches sur le Cancer: groupe 1 (cancérigène pour l'homme)/groupe 2A (probablement cancérigène pour l'homme)/groupe 2B (peut-être cancérigène pour l'homme)/groupe 3 (non classable quant à sa cancérigénicité pour l'homme). (3) Règlement européen CLP 1272/2008 « Classification, Etiquetage, Emballage »



Protéger les enfants en évitant les substances toxiques



Guide WECF

Rénovation et décoration



Women in Europe for a Common Future | WECF

Quelle pièce pour la chambre de bébé ?

L'air intérieur est globalement plus pollué que l'air extérieur et comprend de 50 à 300 composés organiques volatils. Moisissures, fumée du tabac, formaldéhyde, etc. sont autant de sources de pollutions qui produisent des COV. Mieux choisir mobilier et matériaux permet de réduire l'exposition de bébé à ces toxiques.



Conseils

- **Enceinte, laissez les travaux à d'autres**
- **Choisissez une pièce facile à aérer** et ventiler (grandes fenêtres, bouche d'aération entretenue), plutôt éloignée de la cuisine
- **Rénovez de préférence trois mois** avant l'arrivée de bébé, de préférence en été
- **Assurez-vous que le mobilier a été aéré** avant installation

Conseils

- **Faites toujours appel à un professionnel** si vous soupçonnez la présence de plomb (peintures d'avant 1949) ou amiante
- **Enlevez le papier peint à la vapeur** plutôt qu'en le grattant
- **Aidez-vous de l'étiquetage d'émission** de polluants A+ à C
- **Choisissez une peinture labellisée** NF Environnement, écolabel européen, Ange Bleu, NaturePlus, GUT, etc.
- **Portez des gants lors des travaux de peinture** et aérez



Peintures et murs

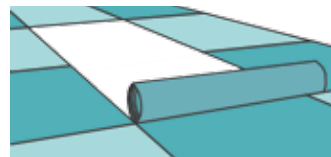
Peintures, vernis, colles contiennent des hydrocarbures aromatiques, aldéhydes, solvants... Une fois évaporées, ces substances peuvent, aggraver les yeux, la gorge, le nez, voire créer des odeurs gênantes ou maux de tête. Le papier peint vinyle contient PVC et phtalates. Les peintures à l'eau contiennent de 5 à 10% de solvants volatils, les peintures naturelles peuvent aussi contenir des agents de conservation et produits chimiques. La peinture laisse passer l'air et l'humidité. Sans odeur ne veut pas dire sans danger.

Sols et revêtements

Un sol lisse et dur est plus facile d'entretien. Choisissez un carrelage plutôt que du linoléum pour la cuisine et la salle de bains. Colles et parquets en bois laminés peuvent dégager du formaldéhyde et des COV. Pensez au marmoleum en dalles ou rouleaux. Tapis en fibres de coco, jonc de mer et sisal sont plus écologiquement et socialement responsables. Coton ou laine peuvent contenir des traces de pesticides.

Conseils

- **Renseignez-vous en magasin** lors de l'achat
- **Les parquets, fabriqués à base de bois** venant de France/Europe et de bambou, véritable linoléum, liège et caoutchouc naturel sont préférables aux bois tropicaux et au bois stratifié
- **Évitez les sols en PVC stratifié**, caoutchouc synthétique avec couche de PVC et aidez-vous de l'étiquetage sanitaire A+ à C, du label FSC et des écolabels



Conseils

- **Ventilez et aérez** 2 fois par jour 5 à 10 minutes, pour renouveler l'air et évacuer l'humidité
- **Réduisez les rayonnements électriques** et électromagnétiques autour des endroits fréquentés par bébé
- **Passez l'aspirateur (avec filtre HEPA)** régulièrement
- **Optez pour une serpillière en microfibre** humide ou savon noir et eau bouillante
- **Pas d'huiles essentielles diffusées** dans l'air avant 3 ans !



Environnement quotidien

Humidité et moisissures favorisent les troubles respiratoires. Mauvaise ventilation, trop de linge qui sèche sont à éviter. Les désodorisants diffusent dans l'air des parfums parfois allergènes mais aussi des solvants, mis en cause dans des maux de tête et infections de l'oreille de l'enfant. Plusieurs substances interdites dans les produits pour jeunes enfants sont présentes dans le mobilier, les appareils et l'électronique qui les entourent.

Mobilier

Contreplaqué et aggloméré peuvent dégager du formaldéhyde (colles), et d'autres COV. L'idéal est le bois massif car la colle, les vernis, la peinture du mobilier ou les textiles sont des sources de polluants. Les meubles collés au mur avec suffisamment d'espace dessous facilitent l'entretien. La poussière s'accumule aussi sur le dessus des meubles.



Conseils

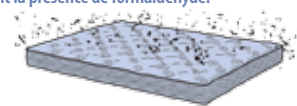
- **Le mobilier de seconde main en bois brut**, après vérification de la solidité et de l'état, est une option
- **Si vous optez pour l'aggloméré**, choisissez des meubles et panneaux de classe E1 moins émetteurs de formaldéhyde : NF Environnement Ameublement, NF Ameublement et NF Exigence
- **Ecolabel européen, label FSC ou Ange bleu** sont conseillés
- **À l'achat, privilégiez le made in France**, souvent fabriqué dans le respect de réglementations plus strictes

Conseils

- **Lavez les textiles au moins une fois** avant de les utiliser pour évacuer les substances dangereuses
- **Aérez avant premier usage puis lavez** régulièrement rideaux, tentures, tissus de canapés
- **Préférez des stores aux rideaux** qui peuvent emmagasiner la poussière et nettoyez-les régulièrement
- **Laissez aérer les matelas plusieurs jours** hors de l'emballage avant utilisation
- **Retournez une fois par mois** votre matelas et protégez-le avec une alèse dans l'idéal sans PVC
- **Préférez les écolabels**

Textiles et matelas

Les matelas importés sont bien souvent traités avec des produits biocides destinés à les protéger contre les insectes/moisissures. Les textiles d'intérieur sont teintés, traités anti-froissage, anti-tâches, ignifuges, anti-acarien etc. et moins réglementés que les vêtements portés à même la peau. Les articles en coton peuvent contenir des traces de pesticides. L'étiquette «laver avant usage» indique souvent la présence de formaldéhyde.



Protéger les enfants en évitant les substances toxiques

Quel est le problème ?

Nous passons au moins 80% de notre temps à l'intérieur. Les produits qui nous entourent nous exposent à des polluants divers. Le contact prolongé - pendant le sommeil ou lors du jeu pour les enfants - favorise la pénétration des polluants et leur inhalation. Composés organiques volatils issus du mobilier, des sols et de la déco, solvants présents dans les peintures, retardateurs de flammes dans les tissus d'ameublement, etc. les sources de pollutions sont nombreuses. La peau, les voies respiratoires et la bouche sont autant de voies d'exposition. L'exposition à des perturbateurs endocriniens, en interférant avec le processus de développement de l'enfant, peut avoir des effets sur le long terme par exemple sur la reproduction ou le comportement.

Pourquoi les enfants sont-ils particulièrement vulnérables ?

Les enfants, particulièrement en bas âge, sont plus sensibles aux substances chimiques parce que leur organisme est en plein développement (systèmes immunitaire et nerveux, cerveau, organes) et ne leur permet pas de se défendre efficacement, ni d'éliminer toutes les substances de manière optimale. Leur peau, plus perméable que celle de l'adulte, absorbe plus facilement les polluants. Un bébé respire plus vite qu'un adulte et ses poumons sont encore immatures : il inhale proportionnellement plus de substances. Les substances inhalées peuvent même atteindre le cerveau. Les enfants nécessitent un niveau de protection plus élevé que les adultes : des seuils réglementaires jugés «sûrs» pour des adultes n'assureront pas une protection des enfants.